

LIVRET D'ACCUEIL



POUR LA
RENTRÉE



DE SEPTEMBRE 2024



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE
PAULINE KERGOMARD

RUE DE LA GARE

62580 VIMY

☎ 03 21 73 72 81

@ : ce.0620327u@ac-lille.fr



Madame, Monsieur,

*Votre enfant entre à l'école maternelle.
Cette rentrée est une étape essentielle pour lui,
elle va s'accompagner d'importants
changements dans son rythme de vie.*

*Ce sera pour lui l'occasion d'une première véritable séparation avec sa
famille et sa première adaptation à une grande structure collective.
La transition doit s'effectuer dans les meilleures conditions possibles
pour le bien-être de votre enfant, et le vôtre.*

*Pour vous accompagner au mieux, l'équipe enseignante de l'école a
rédigé ce livret d'accueil pour les parents de nos petits élèves.*

*Vous y trouverez tous les renseignements et toutes les
recommandations utiles et nécessaires à une rentrée et une année
scolaire réussie et sereine.*

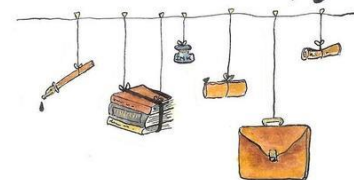
*Nous vous invitons à en prendre connaissance et nous restons à votre
disposition pour répondre à vos questions.*

Nous souhaitons la bienvenue à votre enfant, ainsi qu'à sa famille.

Respectueusement

M^{me} Valérie Cailloux, directrice de l'école et l'ensemble du personnel

Bonne Rentrée



L'ÉCOLE MATERNELLE EN QUELQUES MOTS

En France, **L'ÉCOLE PRIMAIRE** regroupe : l'école **MATERNELLE** (de la TPS à la GS) **plus** l'école **ÉLÉMENTAIRE** (du CP au CM2).

Laique, gratuite et mixte, l'école publique maternelle, comme son nom l'indique, est **une véritable école**, l'enfant y devient progressivement un écolier qui aime apprendre.

L'école maternelle est un lieu de **socialisation, d'adaptation, d'éducation et d'apprentissages**.

Dans les programmes de l'éducation nationale, l'école maternelle constitue **un cycle unique et fondamental** : **LE CYCLE 1**

Complémentaire de l'éducation familiale, l'école maternelle est un lieu d'expériences et d'apprentissages essentiels qui aide l'enfant à grandir, **à conquérir son autonomie et à acquérir des attitudes, des capacités et des compétences dans les premiers apprentissages scolaires**.

À l'issue de trois (ou quatre années) de scolarisation à l'école maternelle, votre enfant poursuivra sa scolarité en cycle 2 à l'école élémentaire en accédant au Cours Préparatoire (CP).

L'école maternelle accueille les enfants de 3 à 6 ans, (les 2 à 3 ans peuvent être accueillis selon les places disponibles) elle s'organise en niveaux selon l'année de naissance.

Les niveaux appellent des « sections » :

Pour 2024-2025, ils seront répartis comme suit :

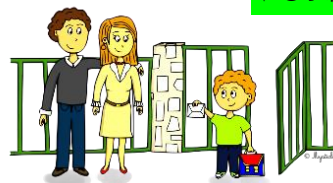
- ✓ Nés en 2022 (les « 2/3 ans ») → Toute Petite Section = TPS
- ✓ Nés en 2021 (les « 3/4 ans ») → Petite Section = PS
- ✓ Nés en 2020 (les « 4/5 ans ») → Moyenne Section = MS
- ✓ Nés en 2019 (les « 5/6 ans ») → Grande Section = GS

En 2023-2024, il y a 5 classes à l'école maternelle Kergomard, certaines ont des cours à doubles niveaux, les effectifs y sont en moyenne de 22 élèves par classe.

Quand et comment sont constituées les classes ?

Lors de la prérentrée, le conseil des maîtres organisera la répartition des élèves dans les classes de l'école. Les listes seront affichées à la porte vitrée située rue de la gare, le matin de la rentrée scolaire.

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE



L'entrée à l'école maternelle est souvent un moment de désarroi pour l'enfant dû à la séparation d'avec ses parents, et à l'inquiétude face à un milieu inconnu.

La crainte des parents augmente souvent la peur de la séparation. Il faut rassurer l'enfant et transformer cette rupture en évènement positif.

Il convient de bien préparer l'enfant à son entrée à l'école maternelle :

- D'une part en profitant de la période des vacances pour **le rendre plus autonome dans les gestes de la vie quotidienne** (tels qu'aller aux toilettes seul, s'habiller, se déshabiller, se chausser, se laver les mains, se moucher seul, manger etc...) car il devra, pour la première fois, partager l'aide d'un seul adulte avec beaucoup de petits camarades.
- D'autre part en lui expliquant ce qu'il va venir faire à l'école :

Il va apprendre à vivre en collectivité, alors simplifiez-lui la tâche, et aidez-le à vite s'adapter en suivant ces quelques conseils :

1. Montrez-lui sa future école : faites auparavant le chemin avec lui, assistez ensemble à une sortie. Si le lieu est familier, la crainte diminue.
2. Parlez-lui souvent de l'école, sans descriptions idylliques et surtout sans menaces. L'école n'est ni un « enfer », ni un « paradis » ...c'est un lieu de vie collectif avec des règles de vie.
3. Évitez les superpositions de vêtements, les fermetures compliquées, les bretelles. **Habituez-le à s'habiller tout seul. En étant autonome, il sera tellement plus heureux !**
4. Accompagnez-le le premier jour. Car c'est un grand jour ! De nombreux employeurs autorisent d'arriver un peu en retard au travail ce matin-là !
5. Acceptez les petites ou grosses larmes, expression normale de l'émotion, de la peur de l'inconnu, de l'angoisse de la séparation. Si elles coulent abondamment, elles sèchent souvent assez vite. **Mais, VOUS, restez joyeux et positifs à tout prix** : Pour le bien-être de votre enfant, il vaut mieux verser quelques larmes d'émotion après l'avoir déposé en classe...alors, chers parents, soyez courageux !
6. **Soyez bien là à l'heure des sorties (à 11h35 et à 16h20)**. C'est épouvantable pour les petits de voir arriver les mamans ou les papas des autres et de guetter en vain, la gorge serrée, le visage du parent attendu.

MEMENTO

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Une semaine de 4 jours de classe :

- LUNDI : matin et après-midi
- MARDI : matin et après-midi
- JEUDI : matin et après-midi
- VENDREDI : matin et après-midi

Les temps de classe

- ❖ **Les accueils** matin et après-midi se font dans la cour aux portes des classes respectives.
- ❖ **Les sorties** midi et soir : Les élèves sont repris, à la fin de chaque demi-journée, par la ou les personnes responsables légales ou par toute personne nommément désignée par elles et par écrit, sauf s'ils sont pris en charge, par un service de garde, de restauration scolaire, de transport ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

Respectez les horaires : le ministère demande que le plan Vigipirate soit appliqué rigoureusement donc : les portes de l'école sont refermées à 8h45 et à 13h30 (pour les entrées) ; à 11h45 et à 16h30 (pour les sorties)

Sachez que tout retard perturbe le fonctionnement de l'école et les activités des classes.

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les renseignements et dossiers d'inscriptions pour les différents services périscolaires sont gérés exclusivement par les mairies de Vimy et de Farbus.

- ❖ **Temps périscolaires matin et soir** : les enfants y sont pris en charge le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.
- ❖ **Cantine** : les enfants prennent le bus pour s'y rendre. La surveillance est confiée aux ATSEM, (*qui travaillent également dans les classes avec les enseignants*) et à des animateurs municipaux.

INFORMATIONS UTILES

➤ **Fréquentation scolaire** :

Tout élève inscrit à l'école maternelle est tenu d'y être présent, qu'il relève ou non de l'obligation scolaire. **L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et pour le préparer à devenir élève.**

Lorsqu'un élève manque la classe, les responsables de l'enfant doivent sans délai faire connaître le motif et la durée de l'absence. Les certificats médicaux ne sont pas obligatoires (sauf certaines maladies contagieuses).

➤ **Enfants Malades** :

Un enfant ne peut pas être accepté à l'école lorsqu'il est malade. Sauf en cas de maladie chronique ou de longue durée, pour lesquelles un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera alors réalisé avec le médecin scolaire.

Pensez à prévoir un mode de garde pour les jours où votre enfant sera malade, et **pensez à prévenir l'école**.

Aucun médicament ne peut être administré à l'école par les personnels, sauf dans le cas particulier du PAI rédigé par le médecin scolaire.

➤ **Sieste** :

Après le déjeuner tous les enfants de Petite Section se reposent au dortoir. **Ce temps, inscrit dans les programmes de l'école maternelle**, est un moment de récupération indispensable au cours d'une longue journée de classe. La durée de la sieste respecte les besoins de chaque enfant, une sieste à l'école dure environ 1h30 et le réveil est échelonné. Les enfants réintègrent leur classe au fur et à mesure de leur lever.

Le doudou est le bienvenu. Il doit être propre et marqué à son nom et il restera dans le lit de l'enfant à l'école. Il est conseillé d'éviter les tétines pour la sieste à l'école, les médecins et orthophonistes recommandent qu'elles ne soient plus du tout utilisées à partir de l'âge de 2 ans.

Les enfants de l'école plus âgés, MS et GS, ont un court temps de repos/relaxation dans leur classe en début d'après-midi, à noter : les doudous ne viennent plus à l'école à partir de la MS.

➤ **Marquage des vêtements** :

Il est conseillé que les vêtements, y compris les sous-vêtements et les chaussures soient marqués au nom de votre enfant. Cela limitera les pertes de vêtements, bonnets... et les échanges au cours de l'année scolaire.



RÉUNIONS D'INFORMATION DES PARENTS

Chers parents de nos futurs petits élèves,
Nous vous invitons à un temps d'accueil
et d'information dans les locaux de l'école
Kergomard :

Le mardi 4 juin 2024 de 17h30 à 19h30

Au programme : rencontrer l'équipe enseignante, recevoir les informations générales sur le fonctionnement de l'école, préparer la rentrée de votre enfant, visiter les locaux...

Cette réunion n'est pas conseillée aux enfants, (car un peu longue, tardive et statique en dehors de la visite) elle s'adresse aux parents.

► **A noter : Une réunion d'information sera organisée dans chaque classe un soir après la classe vers la mi-septembre 2024.**

Cette réunion permettra également de répondre aux questions des familles, de les informer sur le fonctionnement de notre école, sur les projets communs de l'école. L'enseignant y expliquera son fonctionnement personnel de classe, ses attentes, répondra à vos questions, vous rassurera...



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

En début de chaque année scolaire, les parents d'élèves doivent élire leurs représentants au Conseil d'Ecole. Par leur présence aux réunions du Conseil, ces représentants sont associés à l'organisation de la vie de l'Ecole. Leur élection revêt donc une signification importante.

Ces élections feront l'objet d'une information précise et d'une réunion d'information commune aux 3 écoles publiques mi-septembre 2024.

LA RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES A LIEU LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Pour les TPS et PS une rentrée échelonnée est organisée dans la matinée : Un seul parent par enfant est autorisé à entrer dans la classe.

► **ENFANTS NÉS EN 2022 → les TPS** : (soyez présents même s'ils font ensuite une rentrée décalée en novembre 2024 ou en janvier 2025)

■ **ACCUEIL DES ELEVES ET DES PARENTS de 8h45 à 10h**

■ **SORTIE DES ÉLÈVES** : les TPS repartent avec leur parent à 10h

Attention : exceptionnellement les Tout-Petits ne seront pas accueillis l'après-midi du lundi 2 septembre 2024.

► **ENFANTS NÉS EN 2021 → les PS** :

■ **ACCUEIL DES ÉLÈVES ET DES PARENTS de 10h15 à 11h30**

■ **SORTIE DES ÉLÈVES** avec leur parent de 11h30 à 11h45

L'après-midi, les PS sont accueillis et vont au dortoir pour le temps de sieste, merci d'apporter une grande serviette de bain, et **si besoin**, un doudou qui restera dans le lit de l'école, les tétines sont déconseillées...

Pensez aussi à apporter un sac contenant des vêtements et sous-vêtements de rechange, et n'oubliez pas d'y inscrire le nom de votre enfant.

► **POUR LES AUTRES NIVEAUX → MS et GS** :

La rentrée se fait aux horaires habituels de l'école.

► **OUVERTURE DE L'ECOLE POUR L'ACCUEIL EN CLASSE à 8H35.**



BONNE RENTRÉE 2024
À TOUTES ET À TOUS !